



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Jura

Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile

Nous sommes là pour vous,



Grâce à ma liseuse je peux venir jusqu'à vous par le biais épistolaire, afin de vous remercier pour votre délicate attention. Particulièrement touchée je vous remercie du fond de mon cœur.

J'en profite pour ajouter quelques mots et dire combien toutes et tous les "aides" me sont d'un grand secours alors que je suis pénalisée par mon handicap et que mes enfants ne sont pas sur place. Oui, un grand merci à celles et ceux qui donnent de leur temps, mais surtout de leur empathie. C'est tellement gratifiant. Merci à chacune et chacun de faire ce que je ne peux plus faire moi-même. Merci à la fondation et à ses administrateurs !!!...

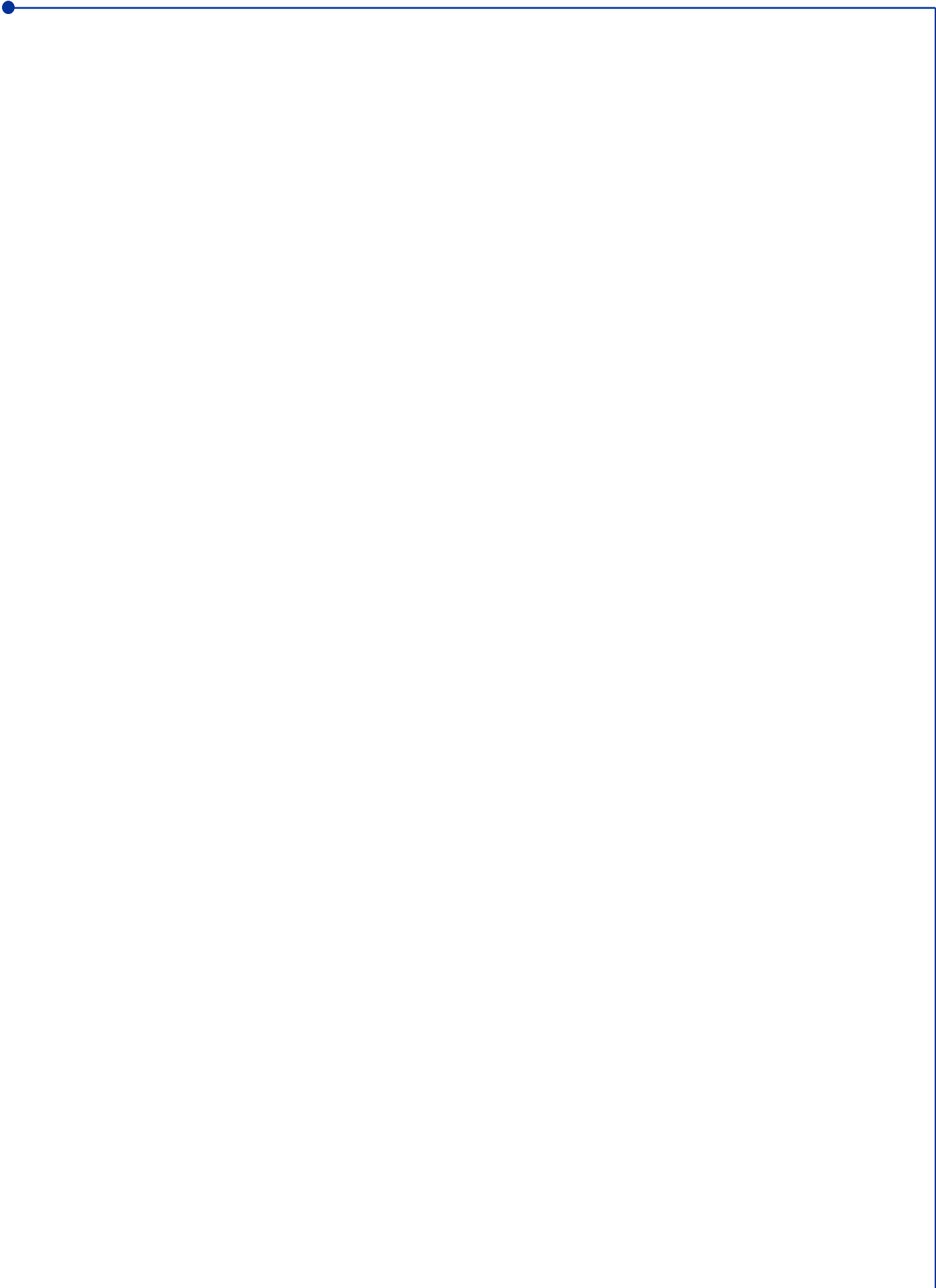
Mesdames et Messieurs soyez assurées de ma reconnaissance et de ma plus vive gratitude.

Avec mes meilleures salutations.

chez vous

Rapport d'activité 2022

www.fasd.ch



SOMMAIRE

Message de la présidente	Page 04
Message du directeur	Page 06
Clientèle et prestations	Page 10
Clients et heures facturées	
Aide à domicile	
Soins à domicile	
Ressources humaines	Page 14
Effectifs et catégories de personnel	
Structure par âge et absences	
Taux d'occupation et formation	
Résultats financiers	Page 17
Rapport de l'organe de contrôle	
Bilan	
Compte de résultat	
Membres du Conseil de Fondation et de la direction	Page 21
Secteurs et communes desservies	Page 22

LE MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Elodie Schaller

Présidente du Conseil
de Fondation

Des changements bénéfiques pour l'avenir

L'année 2022 a été rythmée par de nombreux changements organisationnels au sein de la Fondation – sur le terrain comme au niveau administratif – en particulier par la mise en place de petites équipes progressivement sur l'ensemble du territoire et la nomination d'un nouveau comité de direction, tout cela sous l'œil neuf de notre directeur.

Nous sommes conscients que ces modifications ont apporté leur lot de craintes, d'incertitudes et de remise en question, sentiments indissociables de la notion même de changement. Les transitions se sont par moments avérées complexes ; les changements parfois un peu trop rapides et nombreux ; aurait-il fallu attendre davantage ? Echelonner les différentes étapes sur plusieurs années ?

Pour les membres du Conseil de Fondation, cette réorganisation, autant qu'elle puisse être déboussolante, était nécessaire et indispensable pour faire progresser la Fondation pour l'aide et les soins à domicile et réagir face à l'évolution croissante de la concurrence. Attendre n'aurait pas été la bonne solution. En tant que l'un des acteurs principaux du domaine de la santé sur le territoire jurassien, nous nous devons de réagir.

En dépit des chamboulements institutionnels que cela engendre aujourd'hui, notre vision doit se situer à plus long terme et nous sommes convaincus que ces modifications seront bénéfiques pour l'avenir. Des ajustements s'avéreront peut-être nécessaires et l'expérience de ces derniers mois nous permettra alors de trouver un rythme de croisière, dans lequel tout un chacun trouvera sa place.

Le maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie possibles est et restera l'objectif majeur auquel nous devons toutes et tous tendre, en collaboration étroite avec nos partenaires. Par partenaires, j'entends bien évidemment l'Hôpital du Jura, mais également les médecins, les proches et les différents intervenants auprès de l'utilisateur.

La Fondation pour l'aide et les soins à domicile sera donc proactive et dynamique pour faire évoluer la gamme de prestations offertes, mais également pour optimiser la prise en charge de ses clients.

La démotivation et les craintes qui peuvent parfois nous animer, en cette période de grande réorganisation, ne doivent pas nous faire perdre de vue cet objectif.

J'adresse donc un tout grand merci au personnel de notre institution pour sa patience, sa capacité d'adaptation et son professionnalisme tout au long de cette année 2022. Sans vous, les changements initiés et envisagés ne seraient pas rendus possibles. Le comité de direction est aujourd'hui au complet et pourra nous permettre d'asseoir des bases solides pour avancer sereinement dans les suites de cette réorganisation.

Elodie Schaller

Présidente

UNE NOUVELLE STRATÉGIE

Développer des alternatives aux soins à l'hôpital et en EMS

La croissance importante et rapide de la population âgée en Suisse mettra les structures de soins de longue durée au-devant de défis majeurs. En effet, au cours des deux prochaines décennies, le vieillissement de la population s'accélérera fortement et l'effectif des personnes de 65+ ans est appelé à augmenter de moitié, tandis que celui des personnes de 80+ ans devrait quasi-doubler (+88%). Les besoins en soins de longue durée augmenteront de moitié et le nombre de clients devrait augmenter de 52% dans le secteur des soins à domicile.

Les besoins en soins de longue durée pèseront donc sur le système de santé jurassien dans les années à venir. Toutes les structures de soins seront fortement sollicitées pour la prise en charge des personnes âgées nécessitant des soins et une assistance. Il s'agit d'ores et déjà de rechercher et de développer des alternatives aux soins à l'hôpital et en EMS afin d'atténuer la forte augmentation future des besoins en infrastructures et en lits. La Fondation s'inscrit dans cette recherche de solutions alternatives.

Une nouvelle stratégie

Une nouvelle stratégie a été élaborée par le Conseil de Fondation. Présentée en juin dernier, elle vise à offrir à la population jurassienne à l'horizon 2030, un large éventail de prestations d'aide et de soins centrées sur le maintien à domicile. Elle induit également la définition d'une nouvelle organisation à tous les niveaux : délivrance des prestations (soin et aide), fonction de support (administration, planification, coordination) et gouvernance (comité de direction).

Sept objectifs

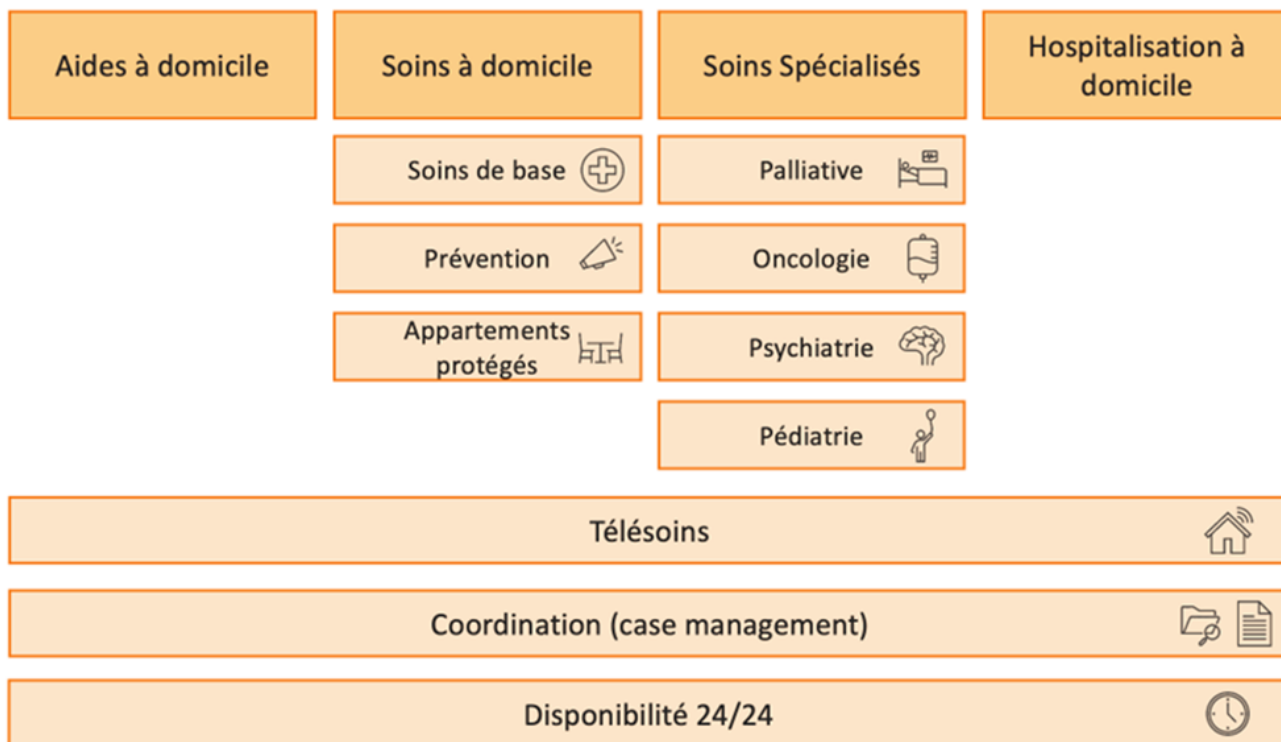
Cette stratégie repose sur sept objectifs :

- anticiper les besoins de la population,
- optimiser la qualité des prestations,
- garantir une gestion financière efficace,
- augmenter l'efficacité opérationnelle,
- rester attractif en tant qu'employeur et organisation dynamique et formatrice,
- s'engager en faveur du développement durable
- s'adapter aux évolutions numériques.

La Fondation tendra ainsi vers une prise en charge optimale du client et une collaboration active avec les partenaires et les proches. Une attention particulière sera portée à la réduction du tournus chez les clients, au renforcement du lien avec eux et de leur satisfaction.

Développer la prise en charge à domicile

Il s'agira concrètement de développer les soins spécialisés à domicile, d'élargir les horaires d'accessibilité à 24h/24, de développer l'offre en matière de sécurité à domicile, d'élargir nos interventions dans les appartements protégés, de développer l'hospitalisation à domicile en partenariat étroit avec l'hôpital du Jura, d'améliorer la prévention et la détection de la fragilité chez la personne âgée, d'introduire les nouvelles technologies dans la prise en charge à domicile et de renforcer la coordination des soins. De grands chantiers en perspective...



LE MESSAGE DU DIRECTEUR



Ian Hennin
Directeur

2022 : plus de clients, moins de revenus, mais une mission pleinement accomplie

Dans un « marché » théorique, l'offre et la demande fixent le prix du besoin, donc de la prestation commandée et délivrée. Il est toutefois admis que la santé ne peut pas s'inscrire dans ce modèle sans quelques aménagements. La santé n'est pas un « marché » comme un autre.

« Pour vous. Chez vous. ». Nous le garantissons !

La fondation s'organise au quotidien afin d'aligner l'offre sur la demande et ce, 365 jours par an. Les 3'300 patients et leurs familles peuvent ainsi être soulagés. Nos 430 employés empathiques, compétents et résilients veillent.

L'obligation de la prise en charge : le cadre d'actions de la Fondation

La fondation évolue dans un « marché » au sens où des concurrents se développent (structures privées, infirmières indépendantes, etc.). Mais les prix sont toutefois fixés par les législateurs fédéraux et cantonaux par des tarifs dits « reconnus ».

La fondation agit au travers d'un mandat de prestations convenu avec son mandant la République et Canton du Jura. Des prestations dites « d'intérêt général », dont la fameuse obligation de prise en charge sur l'ensemble du territoire jurassien, sont à assumer. C'est cette obligation de prise en charge qui fait la différence, toute la différence. Elle garantit à toutes et tous de Mervelier, Ederswiler à Boncourt en passant par Le Noirmont ou les Enfers de bénéficier des mêmes prestations. Le lieu de domicile, l'âge, la pathologie physique ou psychique, temporaire ou durable ne jouent pas de rôle.

La pandémie : ce n'est pas fini

Les effets de la pandémie sont multiples négatifs et durables. Au-delà du stress subi au plus haut de la pandémie par notre personnel qui intervenait masqué dans un climat resté anxiogène en 2022, d'autres effets post-covid durables ont été constatés.

Certains de nos bénéficiaires qui nécessitaient de soins conséquents ont été emportés par la pandémie. En sus, certains ont par la suite intégré des EMS. Etablissements médicalisés qui ont à nouveau été en mesure d'accueillir de nouveaux résidents pour occuper les places libérées suite à la vague de décès. Ainsi ce double effet (décès et déplacements en EMS) a induit pour la Fondation une forte diminution des cas lourds et donc des heures de travail. La fragilité financière de notre institution s'est accentuée.

Les 80 nouveaux clients qui ont rejoint la fondation en 2022 n'ont pas compensé les décès ou les départs en homes médicalisés. En effet, ces nouvelles situations présentaient des besoins réduits en soins et en aide au ménage.

La Fondation pilier de la santé jurassienne

Deuxième acteur de la santé actif sur le territoire de la RCJU, la Fondation doit agir en qualité de moteur d'innovations au service des départements de la santé et de l'action sociale.

La Fondation doit demeurer un partenaire solide entre autres pour l'H-JU, la Haute Ecole de santé ARC, curaviva, Pro Senectute. C'est au travers de collaborations renforcées que nous pourrions maintenir nos proches le plus longtemps possible à leurs domiciles. Ce qui est humainement et économiquement la meilleure option.

Innover, transformer : pourquoi ?

Selon l'OBSAN, la population des plus de 80 ans va quasiment doubler (+88%) d'ici 2040. La prise en charge à domicile devra être repensée et élargie. L'hospitalisation à domicile et une prise en charge 24/24 représentent des pistes sérieuses actuellement à l'étude afin d'assurer un accompagnement adapté de nos futurs aînés. Télémédecine, équipes d'intervention plus petites et plus autonomes centrées sur les patients et collaborant encore plus étroitement avec d'autres acteurs. Etc.

La question est donc moins de savoir si nous devons nous préparer mais plutôt comment et quand nous allons le faire.

Transformations nécessaires en cours : un prérequis

L'adaptation de notre organisation a débuté au mois de mai en Ajoie. Nous avons basculé sur 12 petites équipes plus autonomes. Puis dans la Vallée de Delémont avec 16 équipes et 4 dans les Franches-Montagnes en début d'année 2023. En parallèle nous avons adapté notre structure de gouvernance. Un comité de direction de cinq personnes, une administration centrale et trois services qui auront pour mission première les clients privés et institutionnels. Ces adaptations sont en cours et induisent de nombreux et profonds changements de processus et d'habitudes et suscitent satisfactions mais aussi des incertitudes légitimes.

Mais réduire le tournus par exemple, soit le nombre d'intervenant.e.s auprès de nos patients est nécessaire et répond à un besoin d'améliorer la qualité des prestations par une relation plus étroite entre soignants et soignés.

Nous clôturons l'année sur une note maussade au niveau de la situation financière fragilisée de l'Institution. Mais nous sommes fiers d'avoir rempli une nouvelle fois nos missions à pleine satisfaction de toutes et tous en 2022.

Ian Hennin
Directeur

Sept chiffres pour illustrer la Fondation en 2022

264	EPT toutes fonctions confondues
477	Collaboratrices et collaborateurs
3'369	Clientes et clients
73'851	Habitants - Population jurassienne
272'528	Heures de prestations facturées aux usagers
434'411	Visites aide et soins
1'160'872	Km parcourus par le personnel

QUELQUES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

Nouvelle gouvernance

Mme Carine Travelletti et M. Martin Wehrli ont été nommés respectivement cheffe du département Aide et Soins et chef du département des finances. Il entrent en fonction au 1er trimestre 2023

D'autre part, les 3 services de la vallée de Delémont ont été regroupés sous une seule entité administrative au 1er janvier 2023. Les 3 sites restent cependant délocalisés pour conserver la proximité avec la clientèle.



Equipes autonomes

Le déploiement des petites équipes autonomes a été effectué début mai en Ajoie et début janvier 2023 dans les autres districts. Changement de paradigme. Moins de tournus pour les clients mais un profond changement pour les collaboratrices et collaborateurs.

En parallèle, Microsoft Teams a été déployé pour faciliter la communication et le partage d'informations entre les membres des équipes.

Encouragement à la mobilité douce

Faire sa tournée en vélo électrique est encouragée. Le vélo électrique donne désormais droit à une indemnité kilométrique lorsqu'il est utilisé pour réaliser des tournées auprès des clients.

Adaptation temporaire de l'indemnité kilométrique

La guerre en Ukraine a induit une flambée des prix à la colonne. La Fondation a réagi immédiatement et adapté temporairement sa politique d'indemnisation kilométrique en faveur du personnel. Au-delà de 2.05 CHF par litre, 5 centimes supplémentaires ont été versés.

Visibilité de l'institution

La Fondation gagne en visibilité. Des panneaux magnétiques et pare-soleils aux effigies de l'institution sont placés durant les heures de service sur les véhicules par les quelques 400 employés de terrain.



Cybersécurité

Une analyse sur la sécurité informatique de la Fondation a été réalisée par la société Uditis SA. Les mesures urgentes préconisées dans le rapport d'audit ont été mises en œuvre. Les autres mesures seront finalisées durant le 1er semestre 2023.

Nouvelles formations initiales

Une apprentie employée de commerce ainsi qu'un étudiant HEG ARC (futur économiste) ont débuté leur formation à la FAS. Les locaux de l'administration centrale ont par ailleurs été aménagés pour accueillir ces deux nouveaux très sympathiques collègues.



Partenariat mobilité

Jubin SA devient le partenaire mobilité de la Fondation et la « Jubin-FAS-Card » accessible aux employés de la Fondation, avec des rabais intéressants.



Action « 5 fruits »

En étroite collaboration avec la BCJ et avec le soutien d'AgriJura, Fromajoie, la FRIJ, Les Vergers d'Ajoie et ô Vergers d'Ajoie, La Fondation a offert et remis par l'entremise de son personnel une confection de 3 pommes, 2 poires et un gros biscuit à quelques 2'200 patients. Une action qui a eu un large écho et attiré l'attention sur le risque de dénutrition de nos aînés. Le cadeau vitaminé a été apprécié.



À l'automne de ma vie c'est une bénédiction de bénéficier d'un service comme le vôtre d'où filtre la bienveillance et le respect! Que ces dispositions vous soient rendues... Merci, merci à chacune et chacun!

Film promotionnel

Le tournage d'un nouveau film institutionnel débute sous la direction de Nicolas Chèvre, vidéaste professionnel. De nombreuses séquences sont enregistrées et différentes personnalités, dont notre Conseillère fédérale Elisabeth Baume Schneider sont invitées à témoigner de leurs expériences ou appréciations de la Fondation. Le film sera disponible en mai 2023.



Remerciements

Nous remercions chaleureusement notre personnel pour son engagement permanent en faveur des bénéficiaires ainsi que les proches et familles pour leur collaboration précieuse.

Nos remerciements également au Département de l'Economie et de la Santé et à son Ministre, M. Jacques Gerber ; au Service de la Santé publique, Mmes Mélanie Brülhart, Sophie Chevrey-Schaller et Tatiana Etique ; au département de l'intérieur et sa Ministre, Mme Nathalie Barthoulot ; au Service de l'Action sociale, Mme Muriel Christe Marchand et M. Julien Cattin ; aux partenaires professionnels (médecins, HJU, HE-Arc, EMS2, etc.) ; ainsi qu'aux donateurs qui appuient notre institution et son action à promouvoir le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades ou accidentées.

LA CLIENTÈLE



Les clients

En 2022, 3'369 personnes ont bénéficié de prestations d'aide et/ou de soins à leur domicile, en hausse par rapport à l'année 2021 (+75).

La clientèle des soins est en hausse (+85) et la clientèle de l'aide est en baisse (-24).

Malgré la hausse du nombre de clients pour les soins, les heures ont diminué. Les nouveaux clients nécessitent une prise en charge plus légère.

Pour l'aide à domicile, le nombre de clients et d'heures ont diminué dans les mêmes proportions.

Le profil des clients

La clientèle de la Fondation est composée à 62% de femmes et 38% d'hommes.

Les personnes de 65 ans et plus représentent 76% de la clientèle; seuls 24% ont moins de 65 ans.

A elles seules, les personnes de 80 ans et plus représentent 46% de l'ensemble des usagers. A noter que 5 centenaires ont bénéficié de nos prestations à leur domicile en 2022.

Par rapport à 2021, le nombre de personnes de moins de 65 ans a légèrement diminué (-6), tandis que celui des personnes de plus de 65 ans a augmenté (+81)

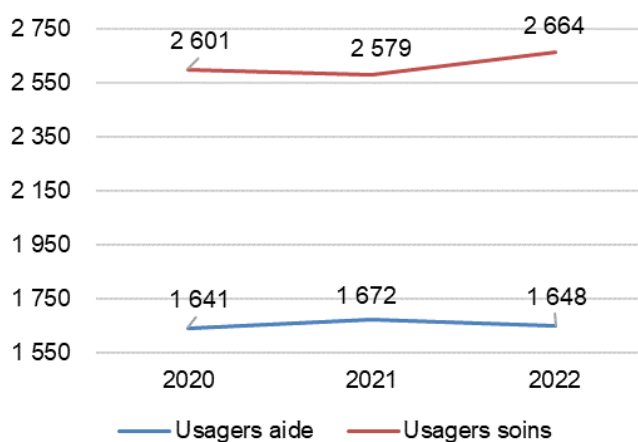
En moyenne annuelle, chaque usager a bénéficié de 81 heures de prestations, aide et soins confondus.

Par classe d'âge, cette moyenne est de 50 heures d'aide et de soins par an pour les moins de 65 ans, 68 heures par an pour les personnes de 65 à 79 ans et 106 heures par an pour les 80 ans et plus.

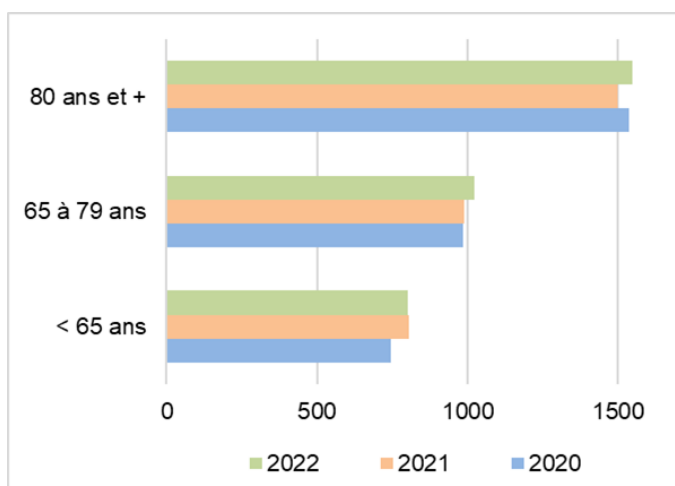
Enfin, les plus de 65 ans représentent 76% de la clientèle mais bénéficient de 85% des heures.

Les clients par type de prestation			
	2020	2021	2022
Aide	1'641	1'672	1'648
Soins	2'601	2'579	2'664
Total*	3'267	3'294	3'369

*Les clients qui ont bénéficié à la fois d'aide et de soins ne sont comptabilisés qu'une seule fois



Les clients par classe d'âge			
	2020	2021	2022
< 65 ans	745	806	800
65 à 79 ans	987	988	1'022
80 ans et +	1'535	1'500	1'547
Total	3'267	3'294	3'369



LES HEURES FACTURÉES

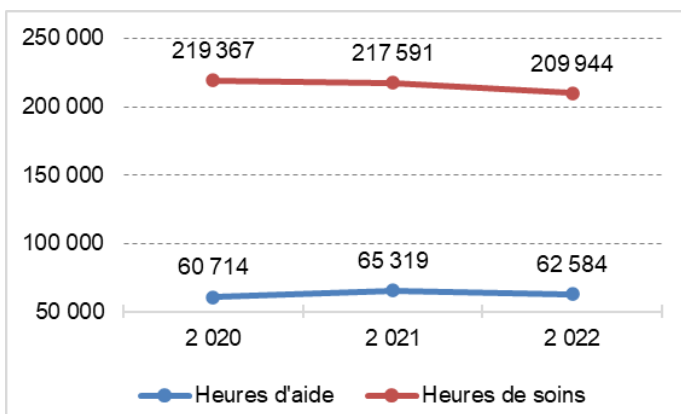


Les heures facturées

En 2022, 272'528 heures d'aide et de soins ont été facturées, en baisse de 10'383 heures par rapport à 2021 (-3.7%).

Dans le détail, le nombre d'heures de soins a diminué de 3.5% et le nombre d'heures d'aide à domicile a diminué de 4.2%.

Les heures facturées			
	2020	2021	2022
Aide	60'714	65'319	62'584
Soins	219'367	217'591	209'944
Total	280'082	282'911	272'528

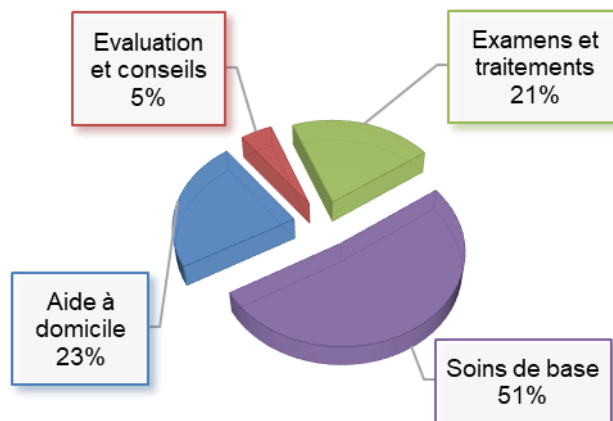


La répartition des heures facturées

Les soins (évaluation et conseils, examens et traitements, soins de base) représentent 77% de l'ensemble des prestations facturées.

Les soins de base représentent à eux seuls plus de la moitié de toutes les prestations (51%).

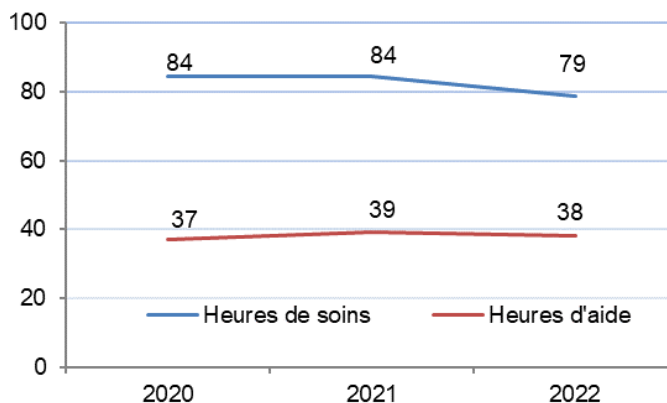
La proportion d'heures d'aide à domicile représente 23% du total des prestations dispensées.



Les heures facturées par client / an

En moyenne annuelle, 79 heures de soins par usager ont été facturées (courbe bleue), en baisse par rapport aux années précédentes.

Chaque usager de l'aide à domicile a quant à lui bénéficié de 38 heures de prestations par an en moyenne (courbe brune).



L'AIDE À DOMICILE EN DÉTAIL

L'aide à domicile

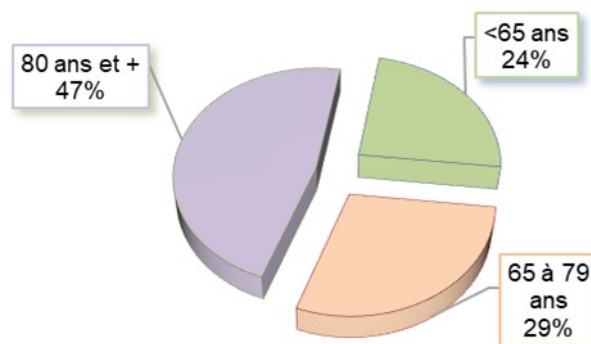
L'aide à domicile concerne l'entretien courant de l'habitat (ménage), l'entretien du linge (lessive, repassage), la cuisine et l'alimentation (préparation du petit déjeuner ou du souper, vaisselle, rangements), les achats et les courses, l'organisation de la vie quotidienne et l'accompagnement social.

La clientèle de l'aide à domicile

Durant l'année 2022, 1'648 personnes ont bénéficié de prestations d'aide à domicile. 73% des bénéficiaires de prestations d'aide sont des femmes et 27% des hommes.

Sur les 1'648 clients, 397 ont moins de 65 ans, 475 ont de 65 à 79 ans et 777 ont 80 ans et plus.

Les plus de 65 ans représentent plus de trois-quarts des bénéficiaires de prestations d'aide à domicile.

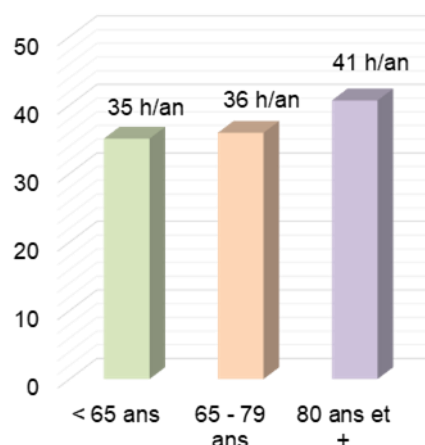


Les visites et les heures d'aide à domicile

64'626 visites à domicile ont été nécessaires pour dispenser les 62'584 heures d'aide à domicile. Chaque usager bénéficie en moyenne de 39 visites / an. Une visite pour de l'aide à domicile dure un peu moins d'une heure en moyenne.

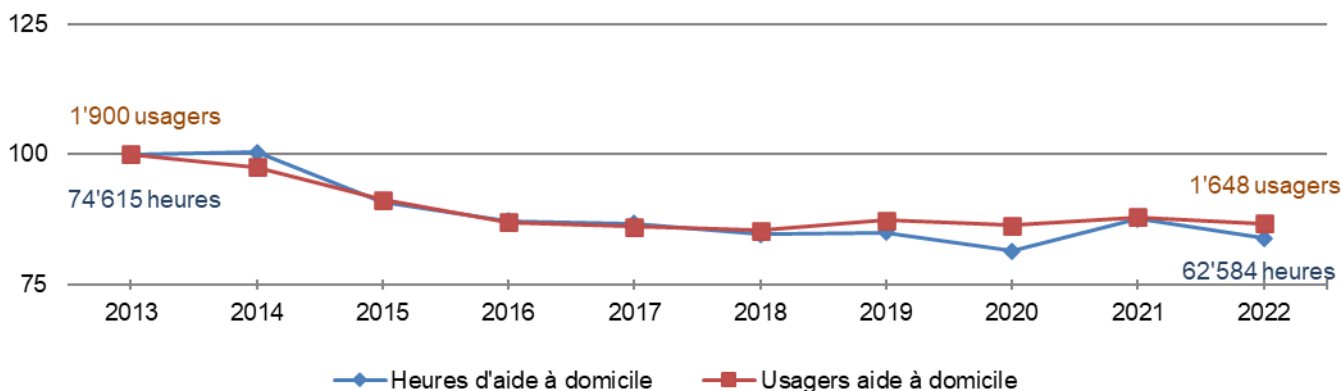
Les personnes de 80 ans et plus ont bénéficié en moyenne de 41 heures d'aide à domicile par an. Elles ont généralement besoin de cette prestation sur une longue durée. Les moins de 65 ans n'ont quant à eux bénéficié que de 35 heures d'aide à domicile par an en moyenne. Pour cette classe d'âge, les interventions durent généralement moins longtemps.

A noter que les personnes de plus de 65 ans bénéficient de 76% de l'ensemble des heures d'aide à domicile.



10 ans d'évolution des heures et de la clientèle de l'aide à domicile (indice 100 en 2013)

Après une baisse en 2015 et 2016 liée à de nouveaux critères d'accès à la prestation, le nombre de bénéficiaires de l'aide à domicile est resté globalement stable. L'évolution des heures facturées suit celle du nombre d'usagers, mis à part en 2020 où des mesures de limitation des prestations avaient été prises en raison du Covid-19. En 2022, le nombre de clients et le nombre d'heures ont un peu diminué.



LES SOINS À DOMICILE EN DÉTAIL

Les soins à domicile

Les soins sont dispensés sur prescription médicale. Ils sont à charge de l'assurance maladie de base et du canton. Le patient doit contribuer au coût des soins à hauteur de CHF 5.- / jour. Il y a 3 types de soins :

Les évaluations, les conseils et la coordination : évaluation des besoins, mise en place des interventions, conseils de santé, contrôles nécessaires, coordination des mesures de soins...

Les examens et les traitements : prises de sang, contrôles des signes vitaux, pansements, préparation et administration de médicaments, soins de sondes ou cathéters, oxygénothérapie, soins psychiques...

Les soins de base : aide aux soins d'hygiène, habillage et déshabillage, bas ou bandages de compression, prévention d'escarres, aide à l'alimentation, mobilisation, mesures d'orientation, de structuration et de sécurité...

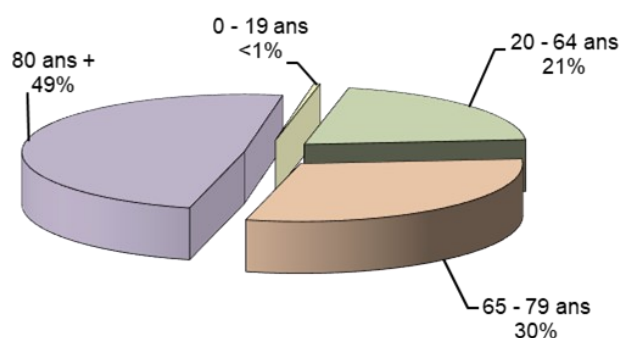
La clientèle des soins à domicile

Durant l'année 2022, 2'664 personnes ont reçu des soins à domicile. 59% sont des femmes et 41% des hommes.

Les personnes de 65 ans et plus (2'107) représentent 79% de l'ensemble des bénéficiaires de soins.

Près de la moitié des bénéficiaires de soins à domicile sont âgés de 80 ans et plus (1'301 personnes).

21% des bénéficiaires de soins ont moins de 65 ans (557), dont 12 enfants.

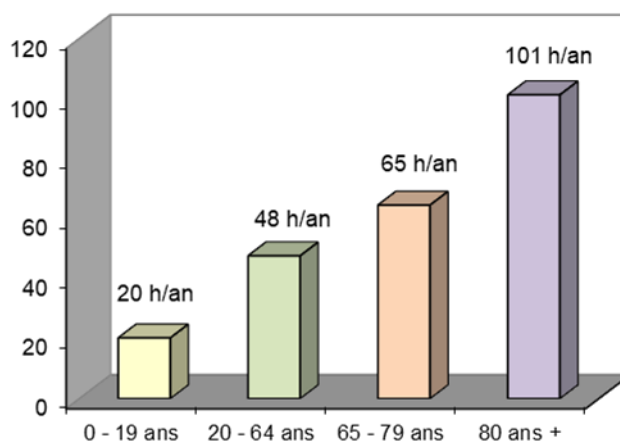


Les visites et les heures de soins

369'785 visites à domicile ont été nécessaires pour dispenser les 209'944 heures de soins, ce qui représente une moyenne de 139 visites / personne / an. La durée moyenne d'une intervention pour des soins est de 34 minutes.

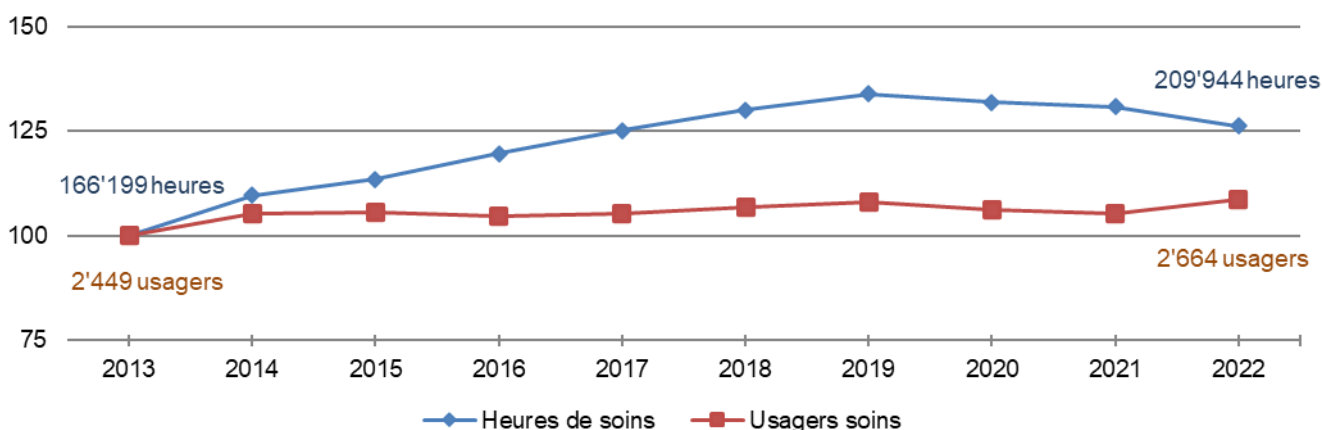
Les personnes de 80 ans et plus représentent près de la moitié de la clientèle des soins mais bénéficient de 63 % de l'ensemble des heures de soins. Cela fait une moyenne de 101 heures de soins par personne et par an.

Les 65 à 79 ans ont bénéficié de 65 heures de soins en moyenne par an, les 20 à 64 ans de 48 heures et les moins de 20 ans de 20 heures.



10 ans d'évolution des heures et de la clientèle des soins à domicile (indice 100 en 2013)

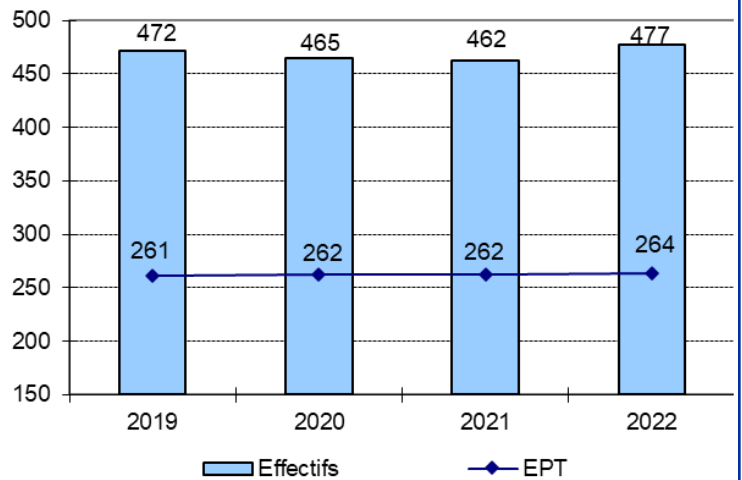
Après une hausse continue des heures de soins de 2013 à 2019, on assiste à une baisse des heures depuis 2020. Le nombre de clients par contre était relativement stable et a augmenté en 2022.



LES RESSOURCES HUMAINES

Effectifs sur l'année

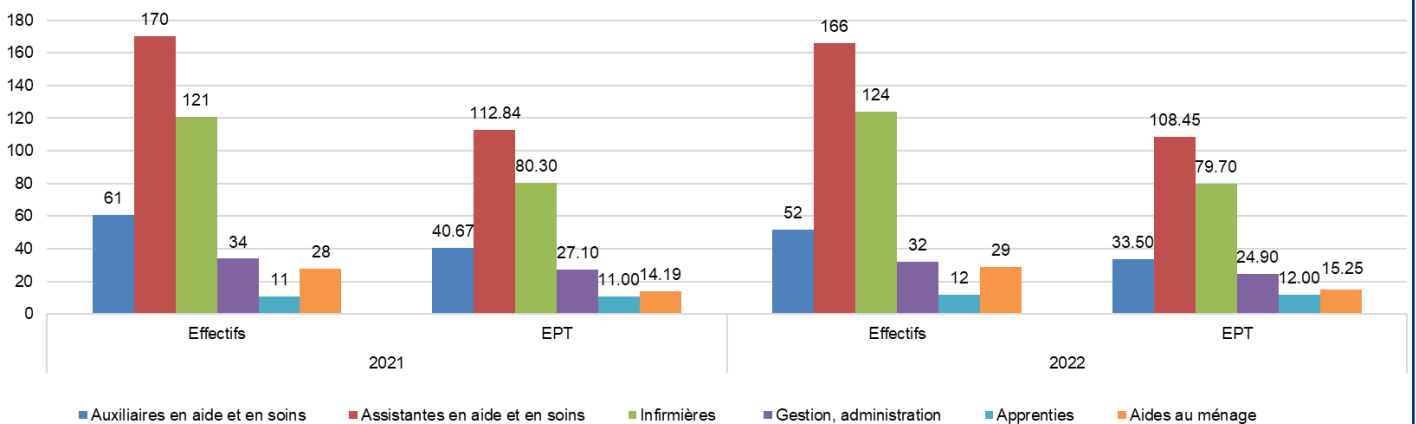
Sur l'année 2022, la Fondation a employé 477 personnes représentant 264 emplois à plein temps (EPT).



Effectifs au 31 décembre

L'effectif selon contrat au 31 décembre 2022 a diminué de 10 personnes (415) et de 12,30 EPT (273,80) par rapport à 2021. La répartition entre les différentes fonctions a été légèrement modifiée : les infirmières continuent d'augmenter en nombre de personnes (+3) mais en diminution de -0,6 EPT; ainsi que les aides au ménage (+1 personne et 1,06 EPT). Les assistantes en aide et en soins diminuent de 4 personnes et de 4,39 EPT. Les auxiliaires ont diminué de 9 personnes et de 7.17 EPT. Le nombre d'apprentis en dual est passé de 11 à 12 personnes.

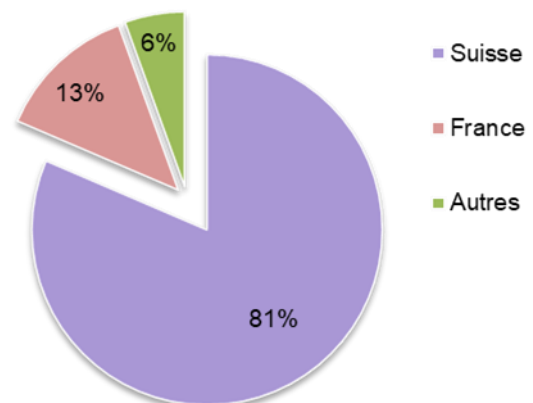
La gestion et l'administration occupent 32 personnes pour 24,90 EPT. Ce nombre comprend 6 responsables de Service régional (5,4 EPT), 7 planificatrices et gestionnaires de l'aide (6,30 EPT), 9 agentes administratives (5,4 EPT); 1 employée de nettoyage (0,15 EPT) et 9 personnes pour la direction et l'administration centrale (7,65 EPT).



Nationalités d'origine

Au 31 décembre 2022, la Fondation recensait 338 collaborateurs de nationalité suisse, ce qui représente le 81% de l'effectif et 77 personnes de nationalité étrangère (19%).

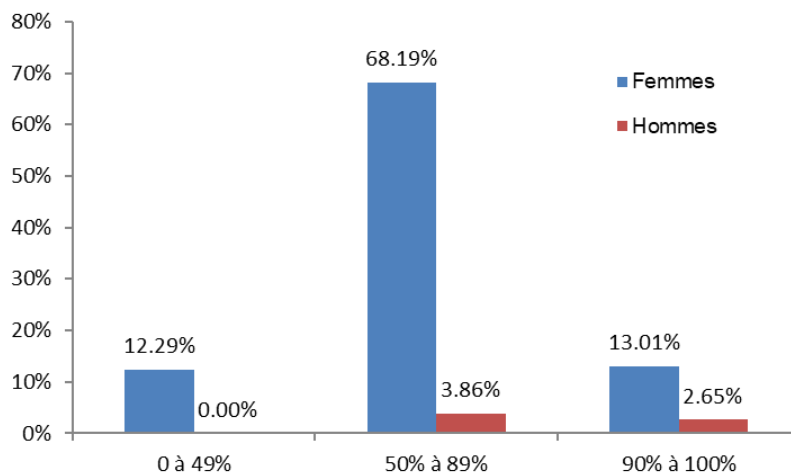
Le total des frontaliers représente 55 personnes (13%)



Taux d'occupation

27 hommes (7%) et 388 femmes (93%) étaient employés à la Fondation au 31 décembre 2022.

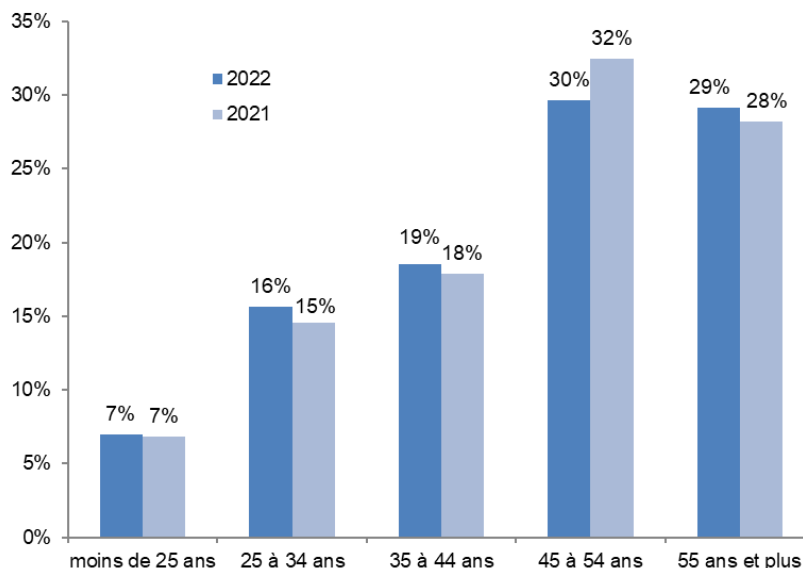
84% des collaborateurs travaillent à temps partiel et 16% à temps complet.



Structure des âges du personnel

Par rapport à 2021, le pourcentage est en augmentation pour les collaborateurs des tranches d'âge de 25 à 34 ans (+1%), de 35 à 44 ans (+1%) et de 55 ans et plus (+1%). Il a diminué pour la tranche d'âge de 45 à 54 ans (-2%).

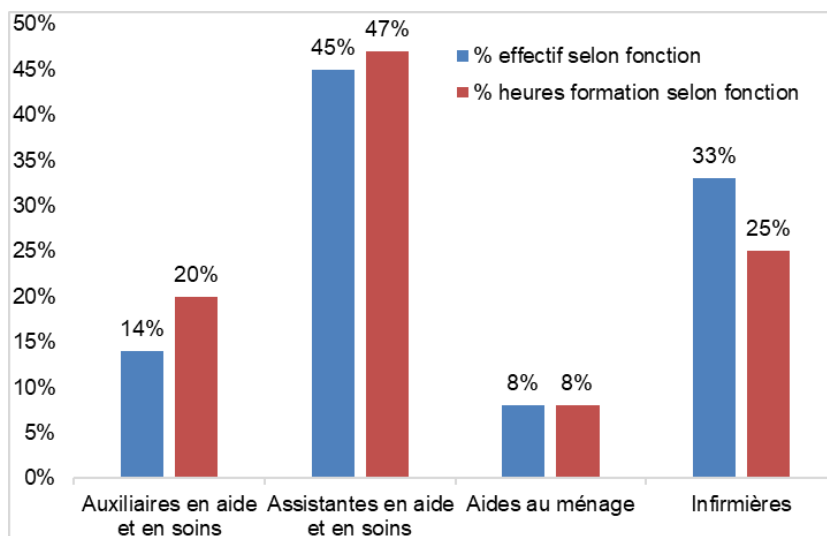
L'âge moyen du personnel est de 45 ans (46 ans 2021).



Formation

En 2022, 7'276 heures de formation continue et de longue durée ont été effectuées.

Le nombre d'heures de formation selon les fonctions est en corrélation avec le pourcentage des effectifs pour chacune d'elles, les infirmières étant légèrement en-dessous.



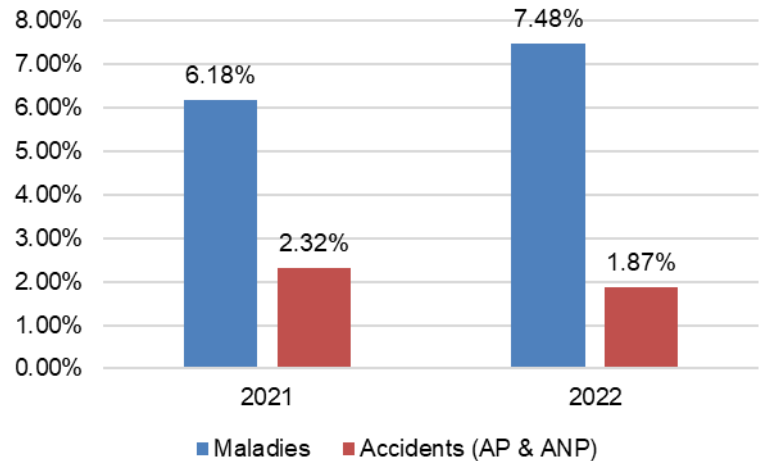
Les absences

Le taux d'absentéisme maladie et accidents est de 9.35% en 2022 contre 8.5% en 2021.

Le taux est de 7.48% pour la maladie (+1.3%) et de 1.87% pour les accidents professionnels et non-professionnels (-0.45%).

La fatigue accumulée par le personnel lors de la pandémie de Covid-19 et certaines restructurations en cours ont influé négativement sur le taux d'absentéisme maladie.

(A noter qu'un changement est intervenu dans le mode de calcul du taux d'absentéisme par rapport aux précédents rapports d'activité).



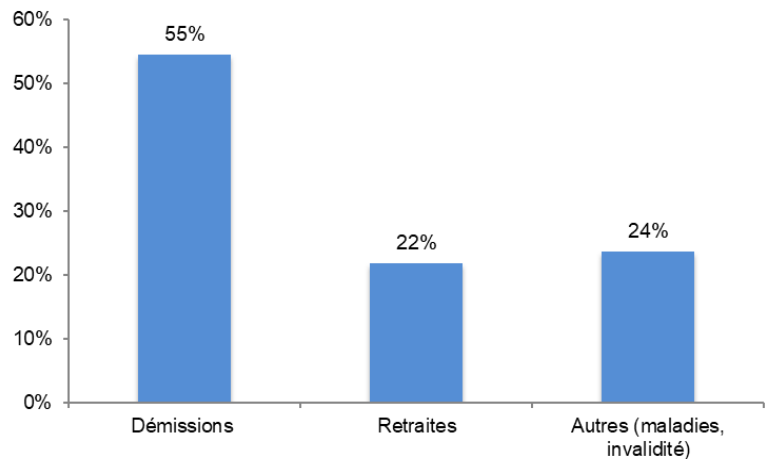
Causes de départ

30 personnes ont démissionné pour changements professionnels, raisons familiales ou autres causes diverses.

Les départs pour raison de santé concernent 13 personnes (5 en 2021).

12 personnes sont parties en retraite en 2022 (10 en 2021).

Le taux de rotation est de 7.14%



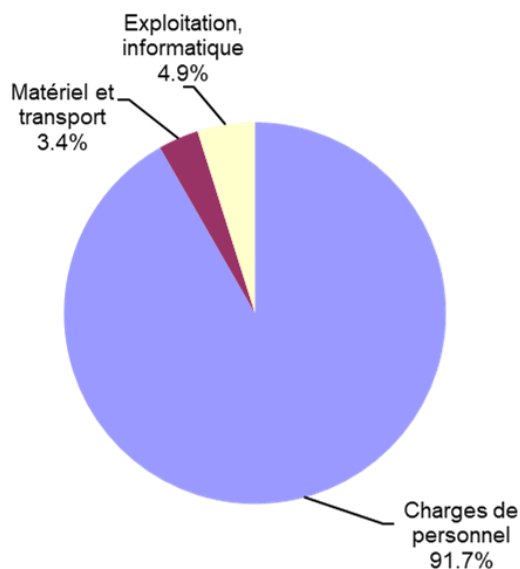
LES RÉSULTATS FINANCIERS

Les charges

Le montant total des dépenses de l'aide et des soins à domicile s'élève à CHF 25'821'627.-

Les charges de personnel (salaires, charges sociales, formation...) constituent le 91.7 % des dépenses (CHF 23'681'701.-) et les frais liés au matériel médical et au déplacement le 3.4 % (CHF 881'385.-).

L'entretien, les réparations et l'utilisation des équipements, les charges de locaux, d'administration, d'informatique, de téléphonie et de publicité, les primes d'assurances, les taxes et les autres diverses charges financières représentent 4.9 % des charges (CHF 1'258'541.-).



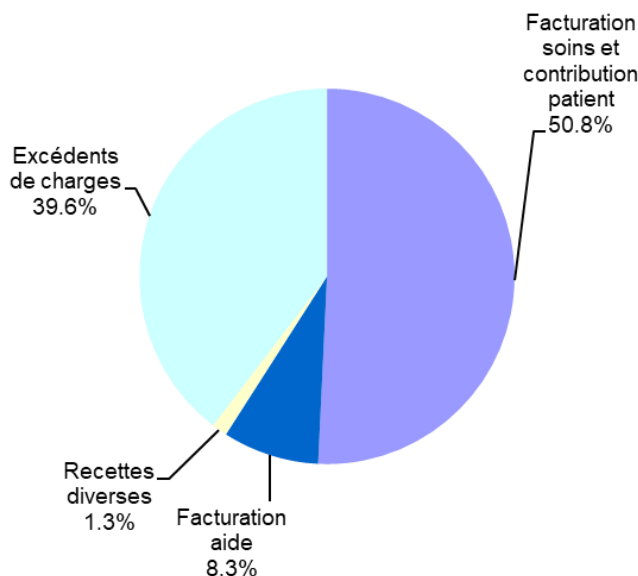
Les recettes et les excédents

Les recettes des prestations d'aide et de soins (CHF 15'252'199.- y compris la contribution* du patient) couvrent 59.1 % des charges totales.

Les autres recettes (CHF 344'547.-) couvrent 1.3% des charges totales.

Les excédents de charges se montent à 39.6 % (CHF 10'224'881.-).

*A noter que la contribution du patient pour les soins ne peut excéder 20 % de la contribution maximale fixée par le Conseil fédéral, soit au plus CHF 15.35 par jour. Le Gouvernement jurassien a fixé la contribution du patient à CHF 5.- par jour.

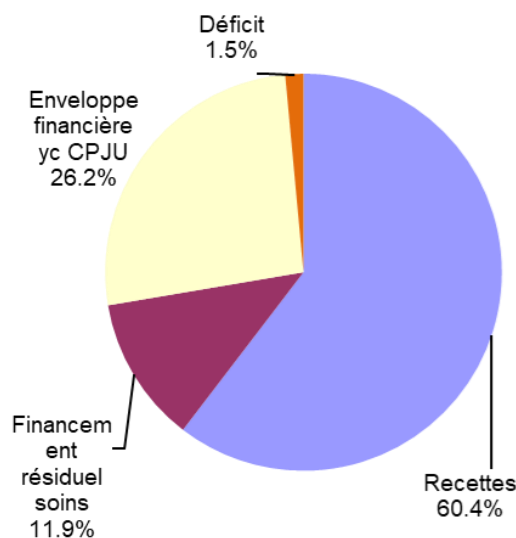


Le financement et le résultat

Outre les recettes de facturation (CHF 15'596'746.-), l'enveloppe financière (CHF 6'660'000.-) allouée par le Canton pour les prestations d'intérêt général et le financement de l'aide à domicile, la participation du Canton à la hausse des cotisations de la CPJU (CHF 105'000.-) et le financement résiduel* des soins (CHF 3'079'523.-), ne couvrent pas entièrement les excédents de charges.

Le résultat de l'exercice 2022 se solde par un déficit de CHF 380'358.-

*Le financement résiduel des soins par le Canton concerne le coût résiduel après déduction de la contribution de l'assurance-maladie et de la contribution du patient.



LE RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la

Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile, Delémont

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et annexe) de la Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

CRF Conseil, Révision et Fiscalité SA

Joël Etique
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Ken Lehmann
Expert-réviseur agréé

Delémont, le 28 mars 2023

Annexes :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et de l'annexe.



Membre d'EXPERTSuisse

Agréé par l'autorité de surveillance
de la révision en qualité d'expert-réviseur

Rue des Moulins 13
Case postale - 2800 Delémont
Tél. +41 (0)32 422 36 36

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile, Delémont

Bilan au 31 décembre		2022	2021
	Notes	CHF	CHF
ACTIF			
Actifs circulants			
Liquidités	1	657 493.87	1 293 739.76
Créances résultant de livraisons et prestations	2	3 147 533.78	3 091 904.66
Autres créances	3	91 297.35	62 360.95
Inventaires	4	74 661.80	61 608.10
Actifs de régularisation	5	756 941.20	876 154.90
		<u>4 727 928.00</u>	<u>5 385 768.37</u>
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières	6	5 493.35	5 493.35
Immobilisations corporelles	7	12.00	12.00
		<u>5 505.35</u>	<u>5 505.35</u>
		<u>4 733 433.35</u>	<u>5 391 273.72</u>
PASSIF			
Dettes à court terme			
Créanciers résultant de livraisons et prestations	8	63 465.93	24 462.70
Autres créanciers	9	173 849.00	190 281.00
Avances prestations complémentaires	10	500 000.00	450 000.00
Engagement envers la Fondation collective LPP	11	1 693.85	3 503.50
Échéance à court terme des engagements à long terme	12	193 091.00	189 690.00
Passifs de régularisation	13	586 553.65	701 516.59
		<u>1 518 653.43</u>	<u>1 559 453.79</u>
Dettes à long terme			
Dettes financières	14	1 933 106.05	2 126 197.25
Provisions	16	67 000.00	120 000.00
		<u>2 000 106.05</u>	<u>2 246 197.25</u>
Fonds propres			
Fonds à affectations particulières	17	1 093 123.65	1 083 714.40
Résultat reporté :			
- bénéfice reporté	18	501 908.28	27 911.07
- résultat de l'exercice	18	-380 358.06	473 997.21
		<u>1 214 673.87</u>	<u>1 585 622.68</u>
		<u>4 733 433.35</u>	<u>5 391 273.72</u>

COMPTE DE RÉSULTAT

Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile, Delémont

Compte de résultat		2022	2021
	Notes	CHF	CHF
Produits d'exploitation	19	25 509 047.58	26 293 858.30
Consommation de matières et prestations	20	-83 271.20	-103 893.05
Entretien et réparations des immobilisations	21	-77 099.55	-31 810.80
Charges de véhicules et de transport	22	-831 473.70	-926 147.75
Charges de locaux	23	-421 071.15	-421 308.40
Charges de personnel	24	-23 681 700.80	-23 464 183.13
Assurances	25	-11 363.00	-11 420.30
Charges d'administration	26	-667 997.36	-570 070.84
Charges de publicité et représentation	27	-39 158.30	-13 585.25
Résultat d'exploitation		-304 087.48	751 438.78
Produits financiers	28	27.60	115.64
Charges financières	29	-61 491.53	-69 138.66
Autres charges et produits hors exploitation	30	-16 890.45	-208 164.95
Variation de la provision pour pertes sur créances	2	2 083.80	-253.60
Excédent de charges / produits		-380 358.06	473 997.21

N.B. L'annexe aux comptes annuels est consultable sur demande.

LE CONSEIL DE FONDATION ET LA DIRECTION

Les membres du Conseil de Fondation (Etat au 31 décembre 2022)

Madame Elodie Schaller, présidente

Madame Béatrice Kottelat, vice-présidente

Madame Josiane Daepp, membre

Monsieur Pierre-Arnauld Fueg, membre

Madame Laurence Juillerat, membre

Monsieur Jean-Paul Moll, membre

Monsieur Vincent Morard, représentant de l'Etat

Les membres du Comité de direction (Etat au 1er avril 2023)

Monsieur Ian Hennin, directeur

Monsieur Nicolas Froté, chef du département Prestations, Marché et IT

Madame Nicole Ventura-Montavon, cheffe du département Ressources Humaines

Madame Carine Travelletti, cheffe du département Aide et Soins

Monsieur Martin Wehrli, chef du département Finances



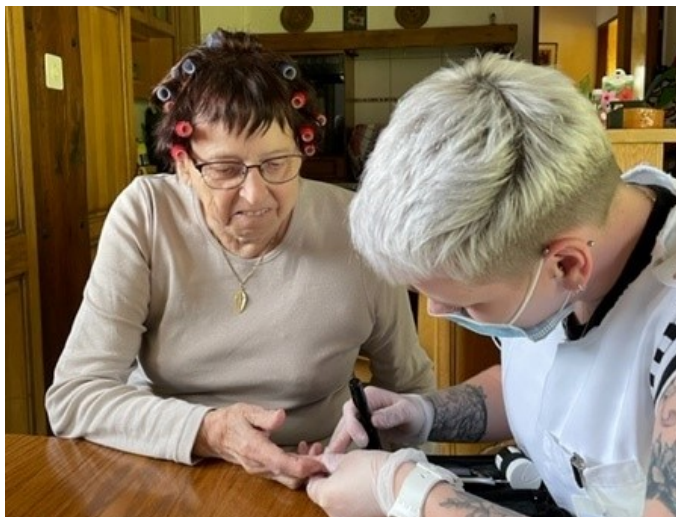
L'AIDE ET LES SOINS À DOMICILE DANS LE JURA

FONDATION POUR L'AIDE ET LES SOINS A DOMICILE

DIRECTION ET ADMINISTRATION CENTRALE

Ruelle de l'Etoile 5 - 2800 Delémont - 032 423 15 34

Site internet : www.fasd.ch



SECTEUR DELEMONT / VALLEE

SITE DE VICQUES

Impasse des Pins 1 - 2824 Vicques - 032 435 58 65

Châtillon, Courchapoix, Courrendlin, Courroux, La Scheulte, Mervelier, Val Terbi

SITE DE DELEMONT

Rue des Moulins 21 - 2800 Delémont - 032 423 26 94

Bourrignon, Delémont, Develier, Ederswiler, Mettembert, Movelier, Pleigne, Rossemaison, Soyhières

SITE DE BASSECOURT

Pré Convert 28 - 2854 Bassecourt - 032 426 86 84

Boécourt, Courtételle, Haute-Sorne

SECTEUR FRANCHES-MONTAGNES

Rue des Perrières 1 - 2340 Le Noirmont - 032 952 18 18

La Chaux-des-Breuleux, Lajoux, Le Bémont, Le Noirmont, Les Bois, Les Breuleux, Les Enfers, Les Genevez, Montfaucon, Muriaux, Saignelégier, Saulcy, Soubey, St-Brais

SECTEUR AJOIE

Route de Courgenay 38 - 2900 Porrentruy - 032 466 59 18

Alle, Basse-Allaine, Beurnevésin, Bonfol, Boncourt, Bure, Clos du Doubs, Coeuve, Cornol, Courchavon, Courgenay, Courtedoux, Damphreux, Fahy, Fontenais, Grandfontaine, Haute-Ajoie, La Baroche, Lugnez, Porrentruy, Vendlincourt



www.fasd.ch

